

**PROCES-VERBAL DE REUNION DU JURY D'ADMISSION DU
CONCOURS DONNANT ACCES AU GRADE D'ASSISTANT
TERRITORIAL SOCIO EDUCATIF
SESSION 2022**

Le Vendredi 6 Janvier 2023 à 13h30 s'est réuni au Centre National de la Fonction Publique Territoriale de Châlons-en-Champagne, le jury d'admission du concours donnant accès au grade d'Assistant Territorial Socio-éducatif.

Sont présents :

Collège représentant les élus locaux :

<i>Madame Nadine CADET Adjointe au Maire d'Essey les Nancy (54),</i>	Présidente du Jury
<i>Monsieur Patrice VALENTIN, Président du Centre de Gestion de la Marne, Maire d'ESTERNAY, Membre du CRO du CNFPT Grand Est,</i>	Membre

Collège représentant les fonctionnaires territoriaux :

<i>Madame Céline BOURGEOIS VAN EROM, Conseiller socio-éducatif supérieur au Conseil Départemental de la Marne, Responsable de la CSD Reims,</i>	Membre
<i>Monsieur Franck ZENTNER, Représentant de la CAP A du Centre de Gestion de la Marne, Directeur général des services à Cormontreuil, Maire de la Neuville au Pont (51),</i>	Membre

Collège représentant les personnalités qualifiées

<i>Madame Isabelle MARINI, Responsable de la filière assistant de service social à l'Ecole supérieure Européenne de l'Intervention Sociale,</i>	Démissionnaire
<i>Monsieur Aurélien LAVIGNE, Directeur des services d'Aide Éducative en Milieu Ouvert, du Service d'investigation Éducative et du service d'accompagnement au placement famille auprès d'une association privée (54),</i>	Membre

Était absente car démissionnaire :

- Madame MARINI Isabelle.

I- NON RESPECT DU REGLEMENT

Aucun candidat n'a commis un non-respect du règlement durant les épreuves orales.

II- DEROULEMENT DES EPREUVES ORALES D'ADMISSION

Les épreuves orales se sont déroulées du Lundi 2 Janvier 2023 au Vendredi 6 Janvier 2023, avec les groupes d'examinateurs suivant :

- Jury 1, spécialité « Conseiller en Economie Sociale et Familiale » : Monsieur Patrice VALENTIN, Madame Céline BOURGEOIS VAN EROM.

- Jury 2, spécialité « Educateur Spécialisé » : Madame Nadine CADET, Monsieur Franck ZENTNER, Monsieur Aurélien LAVIGNE.

Il a été mentionné au PV de déroulement des épreuves orales que Monsieur Aurélien LAVIGNE n'a pas interrogé plusieurs candidats dans la spécialité Educateur Spécialisé car il a entretenu un lien hiérarchique avec ces personnes.

III- RESULTATS DES EPREUVES ORALES D'ADMISSION

Il est attribué à chaque candidat une note de 0 à 20. Cette note est multipliée par le coefficient correspondant.

Toute note inférieure à 5/20 à l'une des épreuves entraîne l'élimination du candidat. Un candidat ne peut être admis si la moyenne de ses notes aux épreuves est inférieure à 10 sur 20.

Le jury est souverain et est compétent pour prononcer l'annulation d'une épreuve. Le jury ne peut modifier la liste des résultats qu'il a établie et communiquée à l'autorité organisatrice du concours.

Tout candidat à un concours ou examen qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires est éliminé.

Le jury n'est pas tenu d'attribuer toutes les places mises au concours.

Après l'examen des notes obtenues à l'épreuve et après en avoir délibéré, les membres du jury fixent le seuil d'admission :

- pour la spécialité « Conseiller en Economie Sociale et Familiale » à 12,00/20 ;
- pour la spécialité « Educateur Spécialisé » à 12,33/20 ;

Le jury a souverainement déclaré admis :

- 22 candidats de la spécialité « Conseiller en Economie Sociale et Familiale »
- 29 candidats de la spécialité « Educateur Spécialisé »



**CONCOURS DONNANT ACCES AU GRADE D'ASSISTANT
TERRITORIAL SOCIO EDUCATIF**

SPECIALITE : Conseiller en Economie Sociale et Familiale

CANDIDATS ADMIS

Madame ANDRIATSIALONINA Caroline
Madame BOLLINI Sorenza Andréa Lydie
Madame BOUVEROT Sandrine
Madame COFFINET Laetitia
Madame DEMANGEAT Jennifer
Madame FREMINET Isabelle
Madame GARCIA Marie-Camille Daniele Marie-Rose Denise
Madame LAUDE Guillemette Blandine Marie
Madame LAURIN Pauline
Madame MARTINY Charlene
Madame MEFFE Marion
Madame MOLET Pauline
Madame N'DAO Harmonie Véronique Jocelyne
Madame PAGNEUX DOS ANJOS Linda
Madame PINEAU Paloma
Madame PIQUET Aurore
Madame POITAU Pauline
Madame ROBINET Alicia
Madame SIEGEL Laura
Madame STAIB Fanny
Madame THIERY Irma
Madame VERPY Victoria

Fin de liste

Cette liste comporte 22 candidats admis.

**CONCOURS DONNANT ACCES AU GRADE D'ASSISTANT
TERRITORIAL SOCIO EDUCATIF**

SPECIALITE : Educateur Spécialisé

CANDIDATS ADMIS

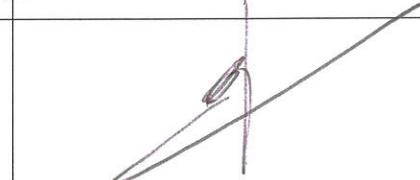
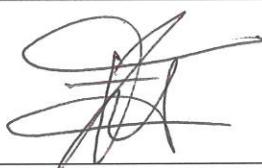
Madame BENBOURECHE Anne
Madame BLIN Alice Hélène
Madame CALLAY Gaëlle
Madame CHARLOT Lucie
Madame CICCI Fiona
Madame DEUTSCH Isabelle
Monsieur DOS SANTOS Yann
Madame FIGUEIREDO Manuela
Madame FIX Juliette
Madame FOLLET Coralie
Madame FOUQUET Charlotte
Monsieur GHARBI Anis
Madame GONZALEZ Aurelia
Madame HALLY Laura
Madame JUIN Flore
Madame KRANTZ Caroline
Monsieur LEMAIRE Thomas
Madame LIOUVILLE Clemence
Monsieur MAMBIMBI NDOMBASI Mardochée
Madame MASSIAS Laurine
Madame MENDES Alisson
Madame METREAU Lydie Céline
Monsieur MOCELLIN Philippe
Madame OUAHROUCHE Ninon
Madame PECHEY Eva Inès
Madame PEIGNIER Anne
Madame PIFFRE Aurelie
Monsieur PIROTH Paul
Madame ROUCHON Manon

Fin de liste

Cette liste comporte 29 candidats admis.



SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

<i>Madame Nadine CADET Présidente du Jury</i>	
<i>Monsieur Patrice VALENTIN,</i>	
<i>Madame Céline BOURGEOIS VAN EROM,</i>	
<i>Monsieur Franck ZENTNER,</i>	
<i>Madame Isabelle MARINI,</i>	Démissionnaire
<i>Monsieur Aurélien LAVIGNE,</i>	